



## Appartement T2 Genas

GENAS 69740

**855 € / mois****charges comprises \***

\* dont charges récupérables : 20 € / mois

Dépôt de garantie : 835 € Honoraires

charges locataires: 653 € TTC

dont honoraires d'état des lieux: 140 €

TTC.

**Guy HOQUET SAINT  
BONNET DE MURE**1 Avenue Charles de Gaulle  
69720 Saint-Bonnet-de-Mure**04 78 40 99 99**

## Appartement T2 Genas

Merci d'envoyer votre candidature par mail pour étude avant visite (liste des pièces dans les photos)

Dans petite copropriété, appartement T2 en rez de jardin, comprenant: grand séjour avec cuisine aménagée, une spacieuse chambre, cellier, salle d'eau, terrasse couverte avec rangement donnant sur extérieur sans vis à vis. 2 places de stationnement sécurisées .

Chauffage gaz de ville. Disponible Octobre 2024

51.3 m<sup>2</sup>

2 pièce(s)

1  
chambres

1 sde

2 parking(s)

### Fiche technique du bien

Provision sur charges 20 €

Dépôt de garantie 835 €

Jardin Oui

Année construction	2003
Salle(s) d'eau	1
WC	1
Cuisine	Amenagée
Exposition Séjour	Sud
Type Chauffage	Individuel
Mécanisme Chauffage	Radiateur
Mode Chauffage	Gaz
Eau chaude	Chaudière
Etat intérieur	Très bon
Type de Stationnement	Extérieur
Nombre places parking	2
Date ERP	2024-07-10 22:08:12
Diagnostic Energétique	Oui
Conso Energ	166 kWh/m2 par an

---

## Bilan énergétique

DPE non communiqué

GES non communiqué

---

Estimation du coût annuel en énergie pour un usage standard entre 916€ et 1240€ au 01/01/2021

Photos du bien





# GH

Guy Hoquet Immobilier  
 1 avenue Charles de Gaulle - 69720 SAINT BONNET DE MURE  
 Mail : [gihlocations69720@gmail.com](mailto:gihlocations69720@gmail.com)  
[www.guyhoquetimmobilier-saintbonnetdemure.com/](http://www.guyhoquetimmobilier-saintbonnetdemure.com/)

## COMPOSITION DU DOSSIER LOCATION

Liste des pièces à fournir en fonction du statut

- Cas n°1 : le locataire est titulaire d'un CDD ou CDI
- Cas n°2 : le locataire est étudiant
- Cas n°3 : le locataire est travailleur non salarié
- Cas n°4 : le locataire est retraité
- Cas n°5 : le locataire est une société
- Cas n°6 : le locataire exerce une profession libérale
- Cas n°7 : le locataire est intermittent du spectacle

DOCUMENTS/CAS	LOCATAIRE						
	1	2	3	4	5	6	7
Fiche de renseignement	x	x	x	x	x	x	x
Pièce d'identité/passeport/carte de séjour	x	x	x	x	x	x	x
3 dernières quittances de loyer ou taxe foncière ou attestation d'hébergement	x	x	x	x	x	x	x
Contrat de travail ou attestation employeur (1)	x						
Inscription au RCS +Extrait Kbis de moins de 3 mois			x		x	x	
Certificat d'identification de l'INSEE avec numéro d'identification			x				
Carte professionnelle						x	
Carte étudiante ou certificat de scolarité de l'année en cours			x				
2 derniers avis d'imposition	x	x	x	x	x	x	x
Trois derniers bulletins de salaires	x						
Deux derniers bilans					x	x	x
Attestation de ressources pour l'exercice délivré par un comptable				x			
Justificatif de versement ou justificatif de l'ouverture des droits (Bulletin de pension retraite)					x		
Attestation aides au logement	(x)	(x)	(x)	(x)			
Avis d'attribution de bourse		x					

(1) L'attestation de l'employeur doit préciser l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonction, le type de contrat (CDI ou CDD) et le cas échéant la durée de la période d'essai.

La société SABL ABB GESTION DATIMONNE dont le siège social est situé 1 Boule Nationale 6-69720 SAINT BONNET DE MURE est responsable de traitement et collecte des données afin de gérer votre demande de location, sur la base de votre consentement. Vos données pourront être transmises à la société GUY HOQUET IMMOBILIER ainsi qu'à son réseau d'agences franchisées et éventuellement à l'exploitant du bien pour réalisation du dossier et sont conservées à un bail est signé pendant toute la durée du bail et 5 ans à compter de la fin du contrat de bail. Si aucun bail n'est signé, vos données seront détruites. Vous pouvez exercer vos droits (accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement et de leur vos directives d'utilisation post-mortem) à l'adresse [sbonnet@guyhoquet-gestion.com](mailto:sbonnet@guyhoquet-gestion.com). En tout état de cause, vous pouvez porter plainte auprès de la CNIL.